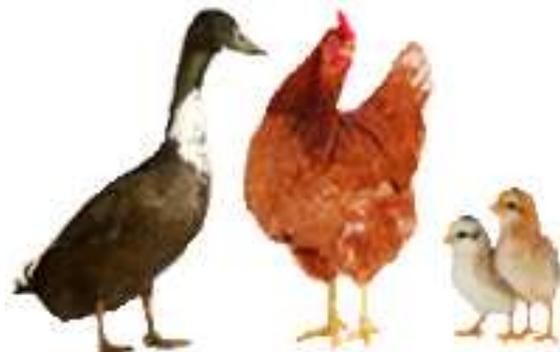




Le GDS31 avicole : L'association sanitaire des aviculteurs du 31



**Groupement de Défense
Sanitaire du 31**

Association des éleveurs du 31

Nous contacter :

GDS 31

Section avicole

32 rue de Lisieux
31300 TOULOUSE

Mail : contact.gds31@reseaugds.com

Web: www.gds31.fr

Tel.: 05.61.10.43.17

Pour adhérer :

Coupon d'adhésion disponible ci-joint ou
sur internet www.gds31.fr

TARIF DE BASE

COTISATION 2019 : 40€ HT



COUPON D'ADHESION - SECTION AVICOLE du GDS31

Je soussigné(e) (Nom, prénom, Raison sociale) :

Domicilié(e) à (Rue, Cp, Ville) :

Tel. : Mail :

Type de production avicole :

Nombre animaux/an :

Demande à adhérer à la Section Avicole de GDS de Haute-Garonne.
J'accepte de recevoir les informations de la Section par mail.

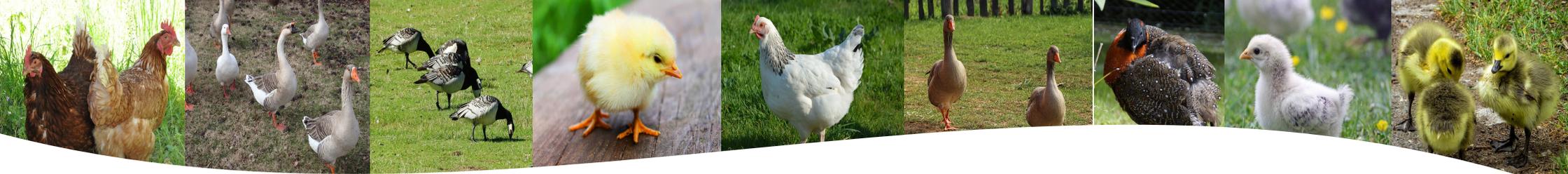
Je reconnais avoir préalablement pris connaissance des actions proposées et envisagées de la Section et de son fonctionnement.

Je reconnais avoir été avisé que l'adhésion donne lieu au versement d'une cotisation annuelle qui s'élève à 48€ TTC pour l'année 2019, ce montant étant fixé par le Conseil d'Administration de cette Section.

Je joins à ce coupon le règlement de l'adhésion par chèque à l'ordre de : GDS31- Section avicole.

Fait à le

Signature du représentant légal
(précédé de la mention « lu et approuvé »)



Le GDS 31 c'est quoi ?

Le Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Garonne est une **association de loi 1901** ayant pour principales missions de renforcer la **santé animale**, accompagner et représenter les éleveurs.

Les productions bovine, ovine, caprine, apicole et maintenant avicole y sont représentées, avec près de 2800 adhérents (environ 90% des éleveurs du département).

La section avicole

La section avicole du GDS31 a été créée en mars 2017.

Dans un contexte de **crises sanitaires** à répétition, il s'est avéré **urgent de regrouper** tous les aviculteurs du département.

Un petit groupe d'éleveurs volontaires participe aujourd'hui au lancement des premières actions. La section avicole a son propre CA composé uniquement d'aviculteurs.

La **section avicole est soutenue par les services publics**, avec une participation financière du **Conseil Départemental du 31**, et les services vétérinaires avicoles du département.



Pourquoi adhérer ?

Etre entendu et représenté

Pour être représenté dans le département sur le sanitaire, auprès des services publics par exemple. Il s'agit notamment de **remonter les difficultés**.

Etre informé en continu

Pour la section avicole, il est proposé de diffuser de **l'information en continu sur le sanitaire en aviculture** (veille), en partenariat avec les acteurs du département.

Avoir des tarifs préférentiels

La section avicole propose des **tarifs négociés avec le Laboratoire Départemental**:

26€ ht **PACK ANALYSE SALMONELLE**
(matériel+analyse avec typage+enveloppe affranchie)
(30€ HT non adhérents)

4€ ht **PACK ANALYSE NETTOYAGE BIOSECURITE** (matériel+analyse)
(5€ HT non adhérents)

D'autres achats groupés (gants, surbottes etc.) peuvent être envisagés en fonction de vos demandes.

Se former et échanger sur le sanitaire en aviculture

- Des **formations en lien avec le sanitaire** (nettoyage désinfection etc.)
- Des évènements annuels pourront être organisés sur des thématiques sanitaire, afin d'échanger avec les différents acteurs de la filière avicole.

NOUVEAU SERVICE

100€ht

PACK

« Accompagnement biosécurité »

Un bilan de la mise en place de votre Plan Biosécurité



Une assistance en cas de contrôle par l'Etat

www.gds31.fr

